

SYNTHESE DE L'EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE (2017-2019)

Contexte du Contrat local de santé du Pays de Guingamp

- Le Contrat local de santé est un outil au service d'une politique de santé territorialisée
- Un diagnostic local de santé a été réalisé au préalable mettant en exergue les problématiques de santé rencontrées par la population
- Signé en décembre 2016 entre l'ARS, le Pays de Guingamp et ses partenaires, une **phase de mise en œuvre des actions s'est étendue sur 3 ans (2017 à 2019)**.
- Son objectif : **apporter une réponse transversale et concrète aux enjeux de santé de la population sur le territoire**
- Sa finalité : **lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**

→ Le Contrat local de santé du Pays de Guingamp, déploie 31 actions intégrées au sein de **5 axes stratégiques** :

Axe 1 Développer la prévention et promouvoir une santé durable	Axe 2 Améliorer l'accès aux droits et à la santé	Axe 3 Améliorer l'accompagnement du vieillissement de la population	Axe 4 Fluidifier les parcours	Axe 5 Faire vivre le Contrat local de santé
---	---	--	--------------------------------------	--

L'évaluation : une volonté de rendre compte de l'action publique menée sur le territoire

L'évaluation se déroule en fin de démarche du Contrat local de santé du Pays de Guingamp, elle a pour objectif de :

- **Mesurer l'intérêt et l'efficacité** de la démarche,
- **Rendre compte de l'action publique** menée au travers du Contrat local de santé,
- **Interroger l'efficacité de la gouvernance** : portage territorial et institutionnel, modalités de suivi et de pilotage,
- **Elaborer des préconisations** éclairées des résultats et données recueillies,
- **Eclairer les décideurs pour déterminer les suites** à donner au Contrat local de santé.

Principaux résultats de l'évaluation

5 POINTS FORTS DU CLS	5 POINTS D'AMELIORATION DU CLS
<ol style="list-style-type: none"> 1. Périmètre d'action du CLS pertinent, 2. Projet fédérateur et mobilisateur qui favorise l'interconnaissance des partenaires, 3. Des actions pluriprofessionnelles répondant aux besoins d'un territoire et de sa population sur la base d'un diagnostic, 4. Des actions sur des thématiques innovantes (maladie de Lyme, polluants environnementaux) / prioritaires (démographie médicale, prévention suicide, addictions), 5. Rôle de la coordination apprécié. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mieux mesurer l'impact des actions sur les populations cibles, 2. S'assurer de l'opérationnalité et du portage des actions, 3. Accompagnement des pilotes d'actions et groupes porteurs à maintenir, 4. Améliorer la communication autour du CLS, 5. Le rôle des instances est à réaffirmer.

A propos des actions du Contrat local de santé

- Plus de la **moitié des actions sont réalisées ou programmées en continue** et s'inscrivent dans la durée
- Bien qu'une moitié des actions soit en cours ou programmée, **elles sont toutes enclenchées**
- **Les publics touchés ont été diversifiés** (professionnels, élus, jeunes, parents, aidants, personnes sans mutuelle/médecin traitant, personnes relevant d'un parcours de santé complexe, personnes âgées ou dépendantes, personnes en situation de handicap).
- **Les actions sont portées par des partenaires de champs professionnels diversifiés** (Les EPCI, Pays de Guingamp, MDJA, CARSAT BRETAGNE, fondation bon sauveur, Centre hospitalier de Guingamp, Conseil départemental et de nombreuses associations).

Exemples d'actions réalisées dans le cadre du CLS

<p>Ouverture d'un Centre de santé au CH de Guingamp proposant un exercice partagé (ville/hôpital). → <i>Guingamp-Paimpol Agglomération</i></p>	<p>Programme d'actions autour de la prévention du suicide (Cellule Prévention Suicide de la Fondation Bon Sauveur – Centre Hospitalier Spécialisé Bégard). → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Organisation de permanences sur les deux EPCI afin de favoriser l'accès à une mutuelle santé dans le cadre d'un partenariat avec Actiom. → <i>Pays de Guingamp</i></p>	
<p>Organisation d'actions de promotion de la santé (sensibilisation sur la maladie de Lyme ou sur les polluants environnementaux). → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Organisation d'un forum « Bien vivre chez soi » Prévention de la perte d'autonomie/Adaptation du logement. → <i>Pays de Guingamp</i></p>	<p>Dispositif des Visiteurs sur Leff Armor communauté : Réseau de bénévoles pour assurer des visites de convivialité au domicile des personnes repérées comme isolées en proposant des temps de rencontre. → <i>Leff Armor communauté</i></p>	<p>Organisation annuelle de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale. → <i>Pays de Guingamp</i></p>

Principales recommandations formulées par les partenaires

Améliorer l'opérationnalité de la mise en œuvre des actions du contrat local de santé

- S'assurer que la structure porteuse et/ou le(s) pilote(s) ont les moyens de mettre en œuvre les actions
- Identifier dans la fiche action les sources de financement possible
- Ne pas multiplier les sous-actions au sein d'une même fiche action
- Les objectifs doivent être cohérents, atteignables, mesurables et inscrit dans le temps
- Elaborer des outils d'évaluation communs suivant les modalités de mise en forme des actions
- Réfléchir à une meilleure prise en compte de l'impact des actions sur le comportement en santé des publics visés

Améliorer l'efficacité des instances et la représentation des acteurs

- Maintenir et améliorer le suivi de l'état d'avancement des actions,
- Réfléchir à prioriser certains sujets à aborder
- Mieux définir ou clarifier le rôle du COPIL et du COTECH, ainsi que les conditions de participation,
- Réflexion collective pour fixer les objectifs et les complémentarités entre les deux instances, et pour déterminer les conditions d'inscription dans l'une ou l'autre des instances
- Intégrer un ou des représentants de l'Education Nationale (établissements publics et privés), de la CAF, représentants d'usagers dans les prochains CLS.
- S'assurer de la présence d'un élu dédié aux questions de santé sur chaque EPCI

Intégrer l'innovation et la participation citoyenne à la démarche CLS

- Prendre appui sur les associations locales de représentations citoyennes (Forum citoyen de Leff Armor communauté, Conseils de développement, associations d'usagers et instance relatives aux droits et à la participation des usagers)
- Utiliser des moyens tels que les plateformes collaboratives, questionnaires en ligne, enquêtes publiques, bulletins municipaux
- Intégrer cet axe dès la phase de diagnostic du CLS

Améliorer la communication du CLS

- Créer un outil type « logo » que chacun des porteurs d'actions pourraient utiliser sur ses éléments de communication (flyers, affiches, etc...)
- Rédiger un document contextualisant le CLS pouvant être mobilisé lors des « points presse »
- Réaliser une vidéo de promotion du CLS sur le territoire